



REVUE DE PRESSE

Jeudi 22 février 2018



Le palmarès 2018 des villes où il fait bon vivre et travailler

Le top 5 des villes où vivre

- 1 Rennes
- 2 Limoges
- 3 Angers
- 4 Clermont-Ferrand
- 5 Brest

Le top 5 des villes où travailler

- 1 Nantes
- 2 Rennes
- 3 Lyon
- 4 Grenoble
- 5 Bordeaux

En Nouvelle-Aquitaine

- 18 Angoulême
- 19 Poitiers
- 31 Niort
- 40 La Rochelle
- 43 Périgueux

En Nouvelle-Aquitaine

- 12 Poitiers
- 17 Niort
- 33 La Rochelle
- 63 Angoulême
- 69 Périgueux

15 indicateurs, tels le cadre de vie, les prix de l'immobilier, la sécurité ont été pris en compte pour ce classement (où vivre) et 10 indicateurs, tels le taux de chômage, l'attractivité économique (où travailler). Hors Paris.

■ Le ministre de l'Intérieur a présenté hier son projet de loi sur l'asile et l'immigration ■ Derrière la loi, il y a le quotidien des migrants ■ De ceux accueillis à Fleurac où le centre souffle sa première bougie.



Mardi soir, l'association angoumoisine Au fil des femmes a apporté des kilos de matériel au centre d'accueil et d'orientation de Fleurac.

Photos Quentin Petit

À Fleurac, le centre et ses migrants dans l'attente

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Raccourcir les délais. Celui de l'instruction des dossiers, mais aussi celui des recours. C'est l'une des mesures du projet de loi sur l'asile et l'immigration présenté hier par Gérard Collomb en Conseil des ministres. Raccourcir l'attente, c'est le cri du cœur de certains migrants, installés en Charente.

Au centre d'accueil et d'orientation (CAO) qui a ouvert ses portes il y a tout juste un an à Fleurac, le temps s'allonge pour Danar et Sazgar. Le couple kurde irakien a posé les pieds dans le département il y a dix mois, après un séjour à Calais. Dans un mélange d'anglais et de français tous deux approximatifs, Danar confie son malaise. «C'est très difficile»,

avoue l'ancien professeur de musique, qui attend désespérément son transfert en Cada (centre d'accueil de demandeurs d'asile). Sans enfant, son couple n'est pas prioritaire, juge-t-il un brin amer, après avoir vu des familles de trois, quatre, cinq personnes... quitter Fleurac avant lui. «Ma femme a perdu quatre enfants», glisse-t-il, impuissant. Implorant une écoute et un meilleur suivi médical.

Le temps semble aussi s'être arrêté pour Hamza, 29 ans, qui a fait l'ouverture du centre, en février 2017, avec son fils Aadoul, 7 ans, tout fier de savoir écrire son prénom. Un an plus tard, le père et son petit bonhomme, qui ont fui la guerre en Somalie, sont toujours en attente de réponses, de papiers... Hamza garde le sourire, mais il aimerait pouvoir se dessiner un avenir en dehors du centre, où il tente chaque jour de vaincre l'ennui. Dans son pays, il tenait un magasin d'alimentation. Ici, il gère désormais l'épicerie sociale.

Un bébé né vendredi

«L'État n'a toujours pas statué sur son sort», confirme Yannick Olivier, à la tête du centre. Mais Hamza et Danar font partie des exceptions à Fleurac où la durée moyenne du séjour est de 133 jours. La plupart des familles arrivées il y a un an sont parties vers Angoulême, La Rochelle, Poitiers... Ou sont sur le point de le faire. C'est le cas de Lamek, 6 ans, scolarisé à l'école de Sigogne avec Aadoul, et de sa maman érythréenne. «Ils ont obtenu le statut

de réfugiés. Ils devraient bientôt intégrer le CHRS (1) d'Angoulême.» Une Irakienne et ses deux grands garçons doivent aussi être pris en charge à Soyaux. D'Afghanistan, d'Érythrée, d'Irak, de Somalie, du Soudan..., ils sont encore 34 à Fleurac. Dont une dizaine d'enfants de moins de 3 ans. La petite dernière, Tinbit, est née vendredi matin à Girac. «Le premier bébé du centre», observe Yannick Olivier.

«Difficile d'y voir clair»

L'habilitation qui permet à l'ancienne maison de retraite et à l'équipe du COS (centre d'orientation sociale), qui en est propriétaire, d'accueillir les migrants court jusqu'au 31 mars. Elle devrait être prolongée. Peut-être jusqu'au mois de juin. Peut-être au-delà. Les travailleurs sociaux, eux aussi, sont suspendus aux mesures du gouvernement. «Tous les acteurs se posent des questions. C'est difficile d'y voir clair sur le long terme.» En attendant, estime Yannick Olivier, «on bricole des solutions provisoires». Qui ont tendance à durer.

Des projets se mettent en place sans aucune garantie d'aboutir. Avec l'Ehpad, par exemple, qui voudrait organiser des ateliers couture. Avec l'association Au fil des femmes, également, qui a ramené mardi soir des kilos de vêtements, de jouets, de matériels pour bébé récoltés dans les quartiers populaires d'Angoulême. «On aimerait pouvoir rencontrer ces familles de migrants sur d'autres choses.

Pourquoi pas organiser une journée en cuisine à la Grande-Garenne?», interroge Maylis Malosann, l'une des responsables.

Dans les bâtiments du centre, pas tout frais, «on essaie d'améliorer au fur et à mesure, on remet en état les chambres, on vient de faire faire un devis pour la cuisine...» «Mais c'est difficile d'engager des travaux sans avoir de certitudes», ajoute le responsable, qui vient de dresser son premier rapport d'activité.

Parmi les points forts: le calme et la tranquillité du village. Les points faibles: l'absence de commerce et d'arrêt de bus. Les cinq salariés et l'équipe de bénévoles multiplient les allers-retours à Mérignac, Jarnac, Angoulême ou Cognac... Ça prend du temps, au détriment d'un autre accompagnement. «On a demandé au Département qu'un bus passe par le

Une barrière de préjugés

«Fermez la porte à clé derrière vous parce qu'ils sont arrivés.» Ils: les migrants. C'est le genre de propos qu'a pu entendre Annie Reaux, infirmière à Mérignac, lorsqu'elle se rendait chez certains de ses patients, il y a un an. À Fleurac, à l'ouverture du centre d'accueil et d'orientation des migrants, il a fallu faire tomber les préjugés. «Rassurer», dit le maire, Nicole Deschamphamlaère, dont le conseil municipal s'était positionné, plus tôt, pour accueillir un Cada dans l'ancienne maison de retraite. Des «préjugés» et des «arécalcitrants», il y en a encore un an plus tard. «Et il y en aura toujours», observe Bernard Burbaud, bénévole, qui pointe du doigt «la peur de l'étranger». Mais il y en a moins. «Pour moi, c'est très positif», note Marie-Joëlle, une voisine, qui est allée faire de la couture au centre. «On a été reçu avec des petits gâteaux et du thé. On a rendu quelques services, si bien que quand mon mari a dû rentrer du bois, deux hommes sont venus lui proposer leur aide.» Pas facile, toutefois, de créer un vrai contact entre les habitants du village et les migrants. «Ils ont leur vie, moi j'ai la mienne», lance ce voisin. «Ceux qui veulent venir sont les bienvenus», assure Yannick Olivier, le responsable du CAO, à la recherche de bricoleurs qui pourraient filer des coups de main.

Le chiffre

124

C'est le nombre de personnes qui ont été accueillies au CAO de Fleurac en 2017. Cela représente 45 familles. Entre le 8 février et le 31 décembre, 76 personnes ont quitté le centre: 69 ont été réorientées vers des Cada ou des Prada, 7 se sont évaporées dans la nature.

village», dit Bernard Burbaud, bénévole de la première heure. Pas de réponse. Cela peut passer pour «un manque de volonté politique». Elle ne le dit pas comme ça, mais Nicole Deschamphamlaère, maire du village, n'a pas vraiment l'impression d'avoir été soutenue depuis un an. L'expérience a tout de même permis d'ouvrir un peu les esprits dans le village. «Ça a apporté de la vie.»

(1) Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

Une manifestation samedi à Ruffec

«Très inquiet des répercussions» du projet de loi asile et immigration porté par le gouvernement, le comité d'Amis d'Emmaüs de Ruffec organise ce samedi à 14h30 une manifestation, devant ses locaux, pour «interpeller les clients». Il invite les élus et la population: «Il est en plus intolérable qu'un citoyen français puisse être poursuivi pour délit d'entraide quand il s'agit d'aider son prochain.»



Le centre abrite une dizaine d'enfants de moins de 3 ans.

■ CHÂTEAUBERNARD

Incendie à Verallia: pas d'incidence sur la production

L'incendie qui s'est déclaré sur le site Verallia de Châteaubernard mardi soir (lire CL d'hier), n'aura pas de conséquence sur la production, a assuré hier la direction de l'usine de fabrication de bouteilles en verre. Des palettes avaient pris feu dans un hangar de stockage éloigné de l'usine.

■ CHARENTE

Le dispositif hivernal en niveau jaune

Compte tenu de la situation météorologique annoncée (températures comprises entre -5 °C et -10 °C la nuit), la préfecture de la Charente a décidé de déclencher dès hier soir le niveau jaune du dispositif hivernal concernant notamment les sans-abri dans tout le département. Ce déclenchement entraîne la mobilisation de nuitées d'hôtel complémentaires, le renforcement des équipes du Samu social et des équipes de maraudes dans l'agglomération d'Angoulême et à Cognac. Un lieu d'accueil pour les personnes vulnérables qui refusent d'intégrer un hébergement d'urgence est ouvert salle du presbytère, 127, route de Vars à Gond-Pontouvre, de 20h à 8h. L'accueil de jour de L'Éclaircie à Angoulême est ouvert durant la journée. La préfecture invite tous les citoyens à la vigilance, leur demandant d'appeler le 115 pour signaler toute personne sans abri.

■ Alpha

Ouverture le dimanche: l'agglomération n'a pas tranché

La médiathèque de GrandAngoulême bientôt ouverte au public le dimanche ? C'était déjà envisagé par le président de l'agglomération Jean-François Dauré, début 2016, alors que l'équipement faisait un démarrage canon avec un plébiscite des usagers. Les internautes de CL avaient voté «oui» à 74,2 % pour une ouverture dominicale (1113 votants). Cette fois, c'est Emmanuel Macron qui émet cette idée dans son «plan bibliothèque», dévoilé lundi, et qui préconise une ouverture la plus large possible. L'Alpha est à 40 heures par semaine, ce qui est déjà au-dessus de la moyenne nationale de 39h13. La médiathèque peut-elle ouvrir plus ? «C'est encore trop tôt



Archive CL

pour se prononcer, tempère Johan-Hilal Hamel, directeur de la culture à l'agglomération. Le ministère doit nous communiquer le dispositif opérationnel dans les deux prochaines semaines. Puis nous entamerons

une réflexion avant de nous positionner. Notre réseau de vingt-deux médiathèques a un excellent niveau de lecture publique. Il y avait 42 000 inscrits en 2017, chiffre-t-il, soit 29 % de la population du GrandAngoulême. La moyenne nationale sur des bassins de population identiques est de 16 %.

Ça se complique pour Joël Joanny le promoteur des Salons de la cité



Joël Joanny (à droite) retrouve Blues Passions qu'il avait présidé, et son directeur Michel Rolland, mais pour les voir reprendre l'organisation du festival «Summer Sound» cet été, le bébé qu'il avait créé en 2015.

L'horizon continue de s'assombrir pour Joël Joanny, le promoteur des Salons de la cité, à Cognac. Tant sur le plan de ses ambitions dans l'organisation de spectacles que dans ses affaires. Hervé Blanché, le maire de Rochefort lui a signifié son refus de mettre en pause cet été le «Summer Sound» comme l'ont indiqué nos confrères de *Sud Ouest* hier. Pour des raisons financières, Joël Joanny souhaitait zapper la prochaine édition de ce festival de musique électro qu'il a lancé en 2015, sur le site de la Corderie royale, via sa société Aren-Art domiciliée à Cognac. C'est l'association Blues Passions, dont il a longtemps été le président, qui va reprendre le flambeau comme le confirme Jean-Hubert Lelièvre, le directeur de cabinet d'Hervé Blanché. «Comme l'a dit le maire, il n'est pas question de ne pas voir cet événement se dérouler cet été. La société de Joël Joanny n'est pas en mesure de l'organiser, on s'est donc tourné vers Blues Passions pour prendre la main.» Michel Rolland, son directeur, devrait officialiser cette nouvelle lors d'une réunion cet après-midi. Du côté des affaires immobilières, ça ne s'arrange pas non plus si on s'en tient à l'état du chantier des Salons de la cité, place François-1^{er}.

Celui-ci n'a toujours pas redémarré quand Joël Joanny affirmait encore récemment une reprise le 15 février. Il avait déjà annoncé à *Charente Libre*, par courrier, la reprise du chantier pour le... 10 juillet dernier. Certains artisans, toujours non payés depuis près d'un an, lui ont adressé un courrier hier matin, «le dernier, assure l'un d'eux, visiblement lassé d'être mené en bateau depuis des mois». «Son architecte Eric Daigre nous avait déjà assuré un règlement en août, Monsieur Joanny avait paru-il vendu pour ça des murs dans les Salons de la cité (1), raconte-t-il. On n'avait rien vu, la faute soi-disant à des retards administratifs liés aux vacances. La suite a été de la même veine alors que Monsieur Daigre nous avait pourtant réuni encore en novembre et assuré que c'était bon cette fois», déplore-t-il. Et d'affirmer aujourd'hui: «Je lui laisse jusqu'à la fin du mois avant de le mettre au tribunal, tant pis pour lui.» Malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pas réussi, hier, à joindre Joël Joanny.

Gilles BIOLLEY

(1) Les murs en question seraient ceux des enseignes Casa et Subway.

Elles & ils

■ Junior Sua

ne transformera pas l'essai (Photo archives F. B.). L'ancien rugbyman de l'USC espérait ouvrir un bar irlandais, en avril place François-1^{er} (lire CL du 4 novembre) dans les locaux vides d'Immobilier Charente. Finalement, l'investissement est trop lourd, explique son épouse Marine. Qui a ouvert, elle, un deuxième magasin de prêt-à-porter rue d'Angoulême, là où Junior avait lancé un snack «Chez le Maori» en 2016.



Le chiffre

4 C'est, en centilitre, la quantité de cognac consommée par habitant en France en 2017. Le calcul a été fait par Spiritueux magazine, qui a publié l'info sur internet dimanche, en s'appuyant sur les chiffres du Bureau national interprofessionnel du cognac. «En estimant la population française à 64 millions d'habitants (oui oui oui, je compte aussi les enfants) cela nous fait 0,06 bouteille de 70 cl à 40 % vol par habitant. Soit 4 cl et des poussières par tête de pipe. L'équivalent d'une dose bar par an. [...] Bref pas grand-chose quoi», écrit l'auteur.

■ PISCINE

Le bassin de Cognac rouvre en avance aujourd'hui



L'eau est à nouveau chauffée à la piscine de Cognac.

Photo archives CL

Elle ne devait rouvrir ses portes que samedi. La piscine de Cognac sera finalement capable d'accueillir du public dès aujourd'hui. Les problèmes de chauffage, détectés la semaine dernière par les services techniques de la Ville, semblent être réglés. «La réparation a été faite et

l'eau a été chauffée à 27,5 degrés», annonce lui-même le maire, Michel Gourinchas. C'est la deuxième fois en moins d'un mois que l'équipement doit fermer ses portes. À noter que la piscine est dans sa dernière ligne droite, rappelons que l'X'eau doit ouvrir le 7 avril.

■ THÉÂTRE

Plus de place pour les deux représentations du Théâtre des Borderies à La Salamandre à Cognac. Le Théâtre des Borderies, la troupe de comédiens amateurs de Louzac-Saint-André, continuent à faire le plein avec leur nouvelle pièce. Les soirées prévues vendredi 2 et samedi 3 mars à La Salamandre à Cognac affichent déjà complet. En revanche, il reste des places pour assister à la représentation de leur pièce «Ce soir ou jamais», programmée le 10 mars à Saintes (17), le 17 mars à Chézac (17), le 24 mars à Barzan (17), le 30 mars à Ars, le 31 mars à Javrezac, le 6 avril à Jarnac, et le 7 avril à Châteauneuf. Tarifs: 5 € pour les adultes, 2,50 € pour les moins de 12 ans. Réservations au 06 58 75 45 57.

■ SOLIDARITÉ

Expo-vente solidaire à partir de lundi aux Récollets de Cognac. L'association «Fleur d'Isa» organise une exposition-vente au couvent des Récollets du lundi 26 février au samedi 3 mars, de 10 h à 13 h et de 14h30 à 19 h. De nombreuses œuvres réalisées par des artistes amateurs (peintures et porcelaines peintes) seront proposées au public. Les recettes seront destinées à financer les soins de confort aux malades du cancer pendant leur traitement de chimiothérapie, dans les structures hospitalières de Charente.

Saint-Sulpice met à l'honneur le barde saintongeais Goulebenèze

La salle des fêtes de Saint-Sulpice-de-Cognac était comble dimanche pour écouter Pierre Péronneau évoquer son grand-père, Évariste Poitevin, plus connu sous le surnom de Goulebenèze. À l'aide de nombreux documents de famille, photos, lettres, et de souvenirs personnels, l'intervenant a su redonner vie à celui qui est considéré comme le plus important barde saintongeais, celui qui sert de référence à tous les patoisants qui continuent à maintenir, par leurs écrits et leurs spectacles, l'usage du patois saintongeais. Né à Burie, dont son père était le maire, Goulebenèze était élève au lycée de Saintes où il brilla particulièrement en littérature. Mais peu passionné par les études, il préféra l'oisiveté permise par l'aisance financière, et la rédaction des poèmes et de chansons. Son service militaire à Paris lui permit de découvrir les cabarets, confortant ainsi sa vocation de chansonnier et de conteur. Après avoir servi pendant la Première Guerre mondiale, il se produisit sur les scènes de la région, créant de nombreux monologues, des poés-



La statue de Goulebenèze. Photo CL

mes, des contes et des chansons, en prose ou en vers, en français et en patois. Le barde y dépeignait

avec humour et souvent avec tendresse les Charentais des villes et des campagnes, les nouveautés comme la TSE, mais aussi le pinceau, le «cognâ» ou son célèbre «vin blanc». Il fut aussi un chansonnier, se moquant volontiers des politiques locaux ou nationaux, voire même du «Führer» au risque de sa vie, pendant l'occupation. Il s'essaya au journalisme, mais surtout, ce fut un fervent défenseur du patois saintongeais. Malheureusement, par manque d'intérêt pour la gestion de ses biens et de ses finances et par sa grande générosité, il mourut en 1952 dans la misère. Une souscription permit d'élever un monument destiné à rendre hommage à celui qui fut le chantre de notre patois et de nos deux Charentes qui se trouve dans le jardin public à Saintes. Cette conférence a été entrecoupée de chansons et de monologues interprétés par Michèle Barranger et Dominique Porcheron, prestations qui ont permis aux spectateurs de retrouver avec grand plaisir tout l'esprit et la saveur des textes de Goulebenèze.

Pour vous abonner...
un seul numéro : 05 45 94 16 51

Charente Libre

Moulidars: Théâtre en action maintient le cap coûte que coûte

L'association lutte avec obstination pour maintenir une offre culturelle de qualité en milieu rural. Malgré l'insuffisance des soutiens.

Nous maintenons notre engagement global coûte que coûte, avec passion et obstination malgré les difficultés financières qui s'aggravent, malgré un État qui a abandonné l'action culturelle, malgré le soutien insuffisant de la région Nouvelle Aquitaine.» Propos tenus par la présidente Renata Scant lors de l'assemblée générale de Théâtre en action, basée à Moulidars.

Qui a rappelé le but de l'association: «Vivre et faire vivre notre art, non dans une démarche solitaire ou narcissique, mais comme un engagement. Etre artistes et en même temps citoyens du monde et responsables en faisant le pari sur l'intelligence.» La chute est plus optimiste: «La rencontre heureuse de partenaires associatifs et militants nous redonne de l'énergie pour inventer de nouvelles formes d'action.»

Le bilan des activités 2017 affiche dix créations et reprises en quarante-trois séances; lectures théâtralisées, théâtre forum, spectacles accueillis en affichant quarante-neuf; ateliers, stages, résidences et formation professionnelle ont été accueillis en onze lieux. Et près de 5.000 spectateurs ont été accueillis sur l'année. Théâtre en action s'est diffusé sur vingt communes en Charente (dont vingt séances à Moulidars), mais aussi en Aquitaine et à l'échelle nationale.



Renata Scant (à gauche), parle sur l'intelligence, «notre engagement global». Photo CL

Le bilan financier est en équilibre pour 2017: «Comme quoi, l'impossible est possible, quoi-que...», a conclu la trésorière, tout en saluant le conseil départemental qui maintient son aide, en particulier pour Festifermes et ses trois journées thématiques au cœur du monde rural.

Parmi les projets 2018, outre les reprises de spectacles, stages et ateliers, lectures théâtralisées, l'accueil de résidences, une trilogie est en cours autour de la thématique de la santé avec la reprise de «L'Effacement» et la présentation de deux autres autour des troubles dissociatifs et de la folie du pouvoir. Le

festival Festifermes s'orientera autour de l'argent ou le travail, l'alimentation... Le développement de la formation professionnelle est également à l'étude.

Pour conclure, Renata Scant lance un appel à mobilisation de bénévoles «pour travailler ensemble à de petits coups de main et créer une ambiance», tout en assurant l'assistance de sa volonté, de son obstination à poursuivre ses requêtes de financements, munie de son cahier de doléances renfermant une cinquantaine de messages de soutiens et de témoignages de tous horizons culturels et humains.

La série des réformes explosives

Le gouvernement veut multiplier les changements d'ici la fin de l'année: en réaction, sept syndicats appellent à la grève le 22 mars.

Fonctionnaires, SNCF et bientôt les retraites ou encore la modernisation de l'action publique: l'exécutif enclenche une série de réformes sensibles en ce début d'année, bien décidé à convaincre que «la transformation» macronienne ne va pas ralentir.

Malgré une rechute dans les sondages, l'exécutif rallonge chaque semaine le train de ses réformes en cours, profitant d'une embellie économique, d'une opposition qui peine à peser durablement et de syndicats mobilisés mais désunis sur beaucoup de dossiers.

Quitte à agiter des chiffons rouges, comme «les plans de départs volontaires» dans la fonction publique annoncés par Gérard Darmanin, qui ont surpris même certains conseillers de Bercy. Ou à lancer une réforme de la SNCF dont les volets les plus sensibles n'ont été précisés par Emmanuel Macron qu'après son élection.

En réaction, sept syndicats de fonctionnaires sur neuf ont appelé à faire grève le 22 mars, jour où la CGT-cheminots mobilisera égale-

ment contre les projets de réforme de la SNCF.

«Le printemps sera très chargé car beaucoup de dossiers vont déboucher: l'assurance chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage, l'organisation de l'Islam de France, le Grand Paris, avec probablement la disparition des trois départements de la petite couronne, la révision constitutionnelle...», reconnaît-on à l'Élysée.

Selon *Les Echos*, le chef de l'État pourrait également donner la feuille de route de la réforme des retraites d'ici fin mars.

Les sondages, «on s'en tape!»

Un risque identifié est toutefois de créer un décalage entre les réformes tous azimuts et les résultats visibles, comme sur le pouvoir d'achat. «On lance plein de trucs mais parfois on a l'impression qu'on subit ce rythme», reconnaît un député En Marche, citant par exemple «l'erreur» d'avoir «tout misé» sur la baisse

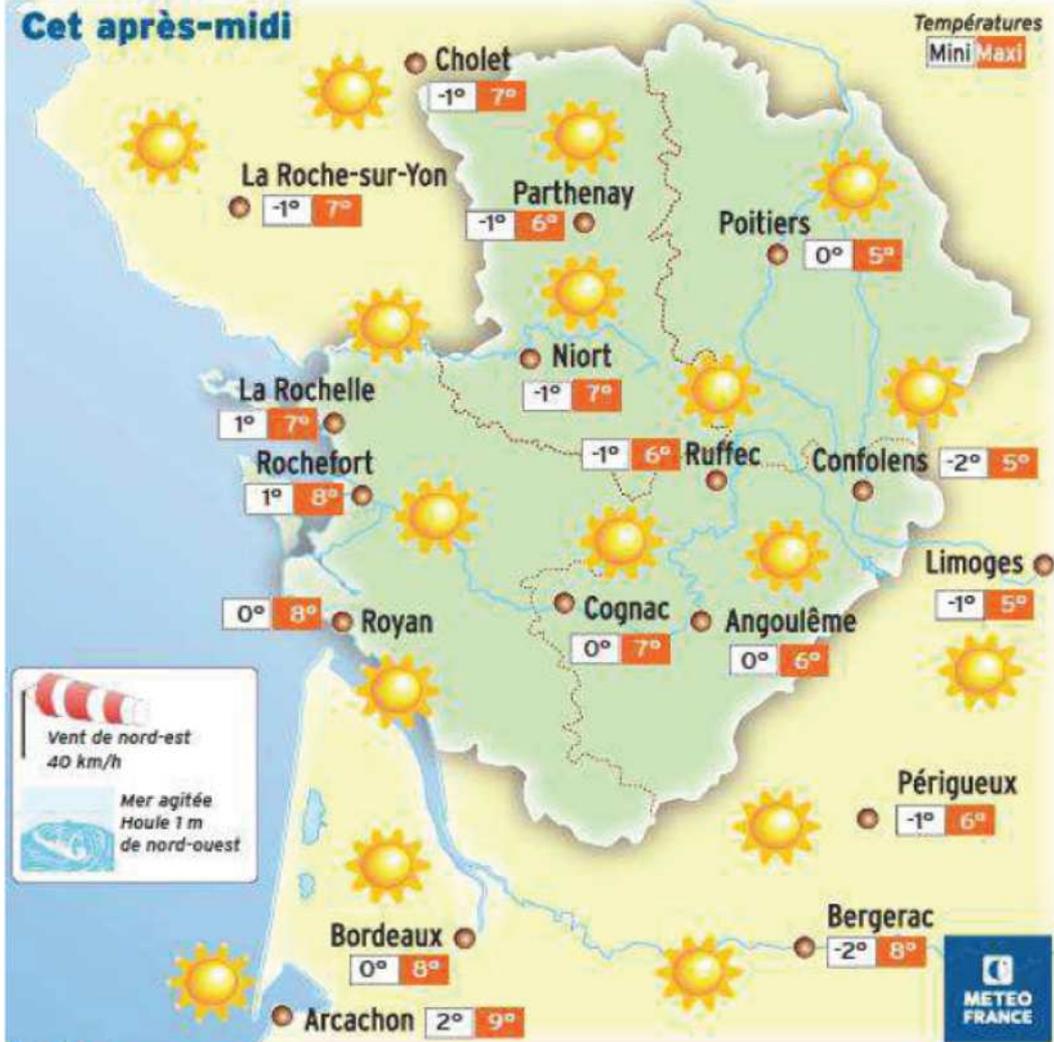
des charges sociales de janvier, alors que l'effet principal ne se verra sur les feuilles de paie qu'en octobre. Quant aux sondages de popularité, qui rechutent, «on s'en tape!», jure un ténor de la majorité. Possible prochaine source de controverse: le comité d'experts «CAP 22».

Nommé en octobre par Edouard Philippe pour fournir des idées de réformes de l'État, il doit remettre ses propositions fin mars ou début avril, selon le gouvernement. «Une vingtaine» de «gros sujets de transformation», «qui nécessitent un portage politique fort», ont déjà été identifiés, selon Bercy.

Depuis la semaine dernière et «jusqu'en mai», précise un proche du pouvoir, chaque semaine les ministres devront «présenter en Conseil des ministres leur projet de transformation», issu d'un «dialogue» avec les experts de CAP 22. Sous la présidence d'Emmanuel Macron, le conseil décidera si chaque plan «répond au niveau d'ambition qu'on s'est fixé».

Cet après-midi

Températures
Mini/Maxi



 Vent de nord-est
40 km/h

 Mer agitée
Houle 1 m
de nord-ouest



Froid et sec.

Le soleil se montre très généreux sur l'ensemble de la région, mais le vent de Nord à Nord-Est soutenu accentuera la sensation de fraîcheur.

Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



La Cour demande des comptes à l'Éducation

ÉDUCATION NATIONALE La Cour des comptes déplore l'absence d'un outil d'évaluation fiable des performances du système scolaire.



Le système scolaire consomme 21% du budget de la nation.

PHOTO ARCHIVES AFP

Peut-on mesurer la performance d'une institution qui engloutira 70 milliards d'euros d'argent public cette année, emploie presque un million d'agents et accueille 12 millions d'élèves ? À lire le rapport de la Cour des comptes consacré à ce sujet, la réponse est clairement non. La France, à l'inverse de ses voisins reste réticente à épouser cette culture de l'évaluation dont la nécessité saute pourtant aux yeux. Alors que le système scolaire consomme 21 % du budget de la nation, ses résultats, appréciés à l'aune des comparaisons internationales, ne sont guère flatteurs.

Pas de pilote dans l'avion

Dans les plis du « mammouth » que pourfendait l'ancien ministre Claude Allègre, on perd son latin à établir la liste des structures qui, au cours des 20 dernières années, ont eu en charge à des titres divers cette problématique. La création, en 2013, du Centre national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) visait à remettre un peu d'ordre dans la maison. Mais l'administration centrale du ministère et ses chapelles ne lui ont jamais laissé les coudées franches.

« L'absence d'une instance chargée de l'évaluation du système scolaire, solidement reconnue dans son rôle, explique cette profusion d'intervenants et cette confusion dans la qualification de leurs travaux », déplore la Cour des comptes. Cela ne signifie pas pour autant que rien n'a été fait pour jauger l'efficacité de l'encadrement éducatif. Mais les initiatives, parcellaires et disparates, s'appuient sur une multitude de protocoles et de modalités sans aucune vision d'ensemble.

La vérification de l'acquisition des connaissances repose avant tout sur des évaluations effectuées à partir d'échantillons dont l'interprétation alimente souvent des controverses aussi furieuses que stériles dans la sphère pédagogique. Alors que l'État dispose d'un appareil statistique de qualité la remontée des données se heurte à de fortes résistances révélatrices de craintes des professeurs

quant à leur utilisation par l'institution scolaire.

« À la différence de nombreux pays les progrès des élèves qui ne sont pas mesurés autrement que par l'appréciation des enseignants ne sont pas un critère de l'évaluation de ceux-ci », grince la cour des comptes. La performance du système éducatif continue à être officiellement fondée sur l'obtention des diplômes du 2^e degré. En 2013 plus de 90 % des candidats avaient certes décroché le brevet. Mais dans le même temps selon certaines estimations, ils n'étaient qu'entre 50 et 80 % à maîtriser la langue française et les principaux éléments de mathématiques.

À la rentrée 2017, tous les élèves de cours préparatoire et de 6^e ont fait l'objet d'un diagnostic de compétences. Lancées dans les années 2000, ces évaluations généralisées avaient été abandonnées en cours de route. Les mesures anonymisées donneront des indications sans doute précieuses. Mais on est encore loin du rapport sur la performance du système scolaire obligatoire que la Cour des comptes appelle de ses vœux et que rend possible le déploiement des technologies numériques dans les établissements.

Évolution lente

En France, l'École est souvent accusée d'aggraver les inégalités. Ce n'est pas toujours vrai, les élèves immigrés de la deuxième génération s'en sortent par exemple mieux que ceux de la première. Reste que la performance relative du système scolaire est inférieure à celle de pays qui lui sont comparables. L'enseignement de la lecture, les classes de niveau, le suivi individualisé, l'éducation prioritaire... Beaucoup de dispositifs gourmands en deniers publics s'installent dans le paysage sans que l'on sache si les bénéfices éducatifs sont à la hauteur des moyens engagés. À l'heure où il s'agit de réconcilier efficacité et équité, estiment les Sages, il n'est plus possible que le paquebot Éducation nationale continue à avancer dans un tel brouillard.

Dominique Richard

Collomb défend le projet de loi qui porte son nom

IMMIGRATION Gérard Collomb a défendu son projet de loi sur l'asile et l'immigration présenté hier en conseil des ministres, un texte très critiqué par les associations et qui fait des vagues jusque dans la majorité pour sa logique de fermeté. Il s'agit d'un texte « totalement équilibré » qui « s'aligne sur le droit européen », a fait valoir le ministre de l'Intérieur, pour qui « nous sommes très en deçà des mesures prises » dans des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou la Suède.

NOTEZ-LE

L'X'eau (enfin) dans les délais

Le chantier de finition du complexe aquatique de Cognac a repris cette semaine. La pose des brise-soleil devrait être achevée le 10 mars et le parvis le 30. Dans les temps pour une ouverture le 7 avril.



PHOTO JONATHAN GUÉRIN

CHÂTEAUBERNARD

Incendie chez Verallia

Un incendie s'est déclaré mardi soir, vers 22 heures, sur le site de Verallia à Châteaubernard. Appelés pour un feu de bouteilles vides, à l'extérieur de l'usine, les pompiers ont dû éteindre plusieurs palettes de bouteilles totalement embrasées. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par les personnels des casernes de Cognac, Segonzac et Jarnac. Aucune victime n'est à déplorer. Le feu ne s'est pas propagé aux bâtiments.

CHARENTE

Le niveau jaune du dispositif hivernal déclenché



En raison de la vague de froid qui s'étend sur la Charente avec des températures pouvant aller jusqu'à -10 degrés, la préfecture a déclenché le niveau jaune du dispositif d'hébergement hivernal. Cela signifie un renforcement du 115 et l'ouverture d'un local pour les plus vulnérables salle du Presbytère, 127 route de Vars au Gond-Pontouvre. PHOTO A. L.

Inno'vin, marmite à bonnes idées

ÉCONOMIE Le cluster basé à Bordeaux dispose d'une antenne à Cognac. Mode d'emploi d'un outil dédié à l'innovation

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Cognac, Bordeaux, si loin, si proche. « On a des vignobles totalement différents. À Bordeaux, on élève le vin. Ici, on fait vieillir une eau-de-vie », relève Nathalie Nga Mengue Vallet. Depuis octobre, cette Cognacaise d'origine représentée, en Charente, le « cluster » Inno'vin. Le quoi ? Cet anglicisme désigne une « grappe » d'entreprises fédérée par un intérêt commun.

À Cognac, on connaît la « Spirits Valley », autour de l'économie des spiritueux. Beaucoup moins Inno'vin, qui accole pourtant les deux vignobles phare de Nouvelle-Aquitaine dans son nom. « Pourquoi les Bordelais s'intéressent-ils à Cognac ? C'est simple, on a le plus grand vignoble de France. Ce qui s'applique à Bordeaux peut s'appliquer à la vigne ici », poursuit la chargée de développement. Chacun cultivant, bien sûr, ses spécificités.

Rentrer dans les clous

Le rapprochement remonte à fin 2015, dans le sillon de la fusion des Régions. Aujourd'hui, sur 153 adhérents, 34 sont basés en Charente ou en Charente-Maritime. « Le souhait de la Région Nouvelle-Aquitaine est de faire de la filière viticole un fleuron national. Derrière, il y a du développement économique. » Né au sein de l'Institut scientifique de la vigne et du vin, à Villenave-

d'Ornon (33), Inno'vin avait pour objectif initial de faire travailler, ensemble, le monde de la recherche et celui de l'innovation dans les entreprises. Après avoir raté le train des « pôles de compétitivité », en 2007, l'initiative s'est concrétisée en 2010. Depuis, Inno'vin revendique plus de 90 projets suivis pour 27 millions d'euros d'investissements.

« C'est le seul cluster 100 % vitivinicole. Il est uniquement basé sur l'accompagnement et la gestion de projets. Notre rôle est d'être des facilitateurs, des courroies de transmission », insiste Nathalie Nga Mengue Vallet. Joie de l'organisation à la française... Pour bénéficier d'un financement du Conseil régional ou d'une autre entité, il faut rentrer dans les clous des « appels à projets ». La spécialité d'Inno'vin est de trouver la bonne case pour ses adhérents et d'activer ses réseaux pour faire fructifier les bonnes idées.

Comment se passe le mariage entre Bordeaux et Cognac ? « C'est un apprentissage », sourit Nathalie Nga Mengue Vallet. Elle peut s'appuyer sur le président d'Inno'vin, Dominique Trioné, qui a travaillé pour Rémy-Cointreau et vécu dix ans à Cognac. Elle-même est une passionnée. « J'ai travaillé vingt-trois ans dans l'industrie pharmaceutique, puis j'ai voulu revenir vers ce que j'aimais, cette région et le cognac, en suivant le cursus de l'université des eaux-de-vie de Segonzac. »



Nathalie Nga Mengue Vallet est le relais d'Inno'vin à Cognac.

PHOTO P.H.M.

QUATRE PROJETS SOUTENUS PAR INNO'VIN

ALIEN Ce robot a été imaginé par la société charentaise CITF, basée à Saint-Cybardeaux. Ses capteurs optiques sélectionnent les grains de raisin en fonction de la couleur et de la taille afin de choisir à quelle qualité de vin ils seront destinés. Testé au château Haut-Bailly, en Gironde, lors des vendanges 2017, Alien a été très remarqué.

BARROX Chêne & Cie, groupe propriétaire de la tonnellerie Taran-saud, a lancé une étude pour mieux comprendre le phénomène du transfert de l'oxygène dans les barriques.

OISEAU Des drones pour limiter les produits phytosanitaires ! C'est l'idée de ce projet initié par la Coopérative des vignerons de Buzet et la société Process2Wine. Le survol des parcelles permettrait de moduler les doses en fonction de l'état sanitaire des vignes.

IMMUN'RISE Une microalgue marine aurait des vertus pour lutter contre le mildiou, le botrytis et d'autres maladies du bois. Immun-Rise Technologies, fondée par Laurent de Crasto et Lionel Navarro, développe ce « biopesticide » prometteur.

Réflexion sur le « capital humain »

RENCONTRE Inno'vin anime des rendez-vous thématiques avec le Bnic. Celui d'aujourd'hui s'intéresse au « capital humain au cœur de la performance »

« On parle d'exploitations viticoles, de négoce, de sorties... Derrière, il y a des hommes. » Aujourd'hui, à partir de 16 h 45 aux Abattoirs de Cognac, Nathalie Nga Mengue Vallet accueillera les adhérents d'Inno'vin pour une rencontre intitulée « le capital humain au cœur de la performance dans les entreprises vitivini- coles ».

Animer son réseau via des manifestations constitue l'une des missions d'Inno'vin. Les « rendez-vous innovation » se tiennent trois à quatre fois par an. Le thème est défini avec la Station viticole et le Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic). La première session, en

juin 2016, portait sur les « intrants ». Cette fois, la mise en place du « document unique », une nouvelle procédure administrative, offrira l'occasion d'aborder la question du management, des vignes à la mise en bouteille. « Certains travaux dans la filière sont répétitifs, pénibles. On sait que c'est difficile de travailler la terre. Si on prend en considération ces difficultés et que, derrière, il y a une reconnaissance, cela devient plus facile », considère Nathalie Nga Mengue Vallet.

Travailler sur l'ergonomie

La chargée de développement d'Inno'vin mentionne aussi les chais ou

lignes industrielles conçus il y a des dizaines d'années. « Faire intervenir un bureau d'étude ou un ergonome peut permettre de trouver des solutions pour réduire la pénibilité, faire baisser les troubles musculo-squelettiques. »

Après l'intervention de spécialistes, la rencontre donne la parole à des entreprises, pour des applications concrètes. Une machine à vendanger fabriquée par Grégoire, à Châteaubernard, intègre, par exemple, une passerelle rallongée pour faciliter le nettoyage. La réunion laisse ensuite de la place à des échanges directs entre les participants.



Le travail de la vigne passe par des tâches répétitives. ARCH.M.A.

CHÂTEAUBERNARD

Repas dansant. L'association des parents d'élèves de l'école Jules-Vallès organisera un repas dansant samedi 3 mars à la salle des fêtes des Pierrières animé par DJ Manu G dès 19 h. Paiement et réservation avant lundi au 06 03 76 80 23 ou au 06 34 11 09 53. Tarifs : adulte, 18 euros (apéritif, crudités, tajine poulet, tarte pomme, café) ; moins de 14 ans, 7 euros (crudités, rôti, chips, gâteau chocolat, boisson).

Refus d'ouverture de compte : quel recours ?

FINANCES PERSONNELLES

Difficile de vivre en se passant de compte de dépôt. Pour contourner le refus d'une banque, il existe le droit au compte

Posséder un compte de dépôt est un droit reconnu depuis la loi de 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Ce droit concerne non seulement les personnes résidant en France, mais également les Français de l'étranger. Et, depuis juin 2017, il a été étendu aux particuliers résidant légalement dans un autre État membre de l'Union européenne. Malgré tout, chacun d'entre nous peut être confronté au refus d'ouverture d'un compte de la part d'une banque. Celle-ci peut parfaitement le faire sans avoir à motiver sa décision.

Elle est alors obligée de remettre au demandeur une attestation de refus d'ouverture de compte et doit l'informer de la possibilité de saisir la Banque de France afin de bénéficier de la procédure de droit au compte. Régie par les articles L312-1 et L312-5 du Code monétaire et financier, cette procédure permet à la Banque de France de désigner dans un délai d'un jour ouvré l'établissement bancaire qui devra ouvrir un compte au demandeur. Attention : pour solliciter ce droit, le bénéficiaire ne doit disposer d'aucun compte au préalable. Précisons aussi qu'un particulier conserve la possibilité de recourir à cette procédure même s'il est interdit bancaire, inscrit au fichier des incidents de crédit aux particuliers (FICP) ou en situation de surendettement.

Formalisme à respecter

Pour exercer son droit au compte, le particulier doit fournir plusieurs documents, en particulier le formulaire de demande d'intervention (à retirer dans un point d'accueil de la Banque de France ou à télécharger sur son site, www.banque-france.fr), la lettre de refus d'ouverture de compte, la photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domi-



Téléchargez directement votre formulaire de demande sur le site de la Banque de France.

ILLUSTRATION « SO »

cile. Le demandeur a la possibilité de déposer ou d'envoyer son dossier au guichet de la succursale de la Banque de France la plus proche de son domicile. La demande de droit au compte peut également être transmise gratuitement par la banque qui a refusé l'ouverture du compte. Pour mener à bien ces démarches, tout particulier peut se faire aider par sa Caisse d'allocations familiales, le Conseil départemental, le Centre communal d'action sociale dont il dépend ou encore par une association de consommateurs agréée.

La banque désignée pour l'ouverture du compte dispose de trois jours ouvrés après réception de l'ensemble des documents exigés pour s'exécuter. Elle peut limiter les prestations liées à l'ouverture du compte aux services bancaires de base. Ces derniers sont gratuits et incluent notamment les dépôts et retraits d'espèces au guichet, l'encaissement de chèques et de virements, la mise à disposition de divers moyens de paiement. Il faut noter que le compte obtenu suite à un recours devant la Banque de France peut être fermé par la banque qui a été contrainte de l'ouvrir. Elle doit alors motiver sa décision et respecter un préavis de deux mois. La procédure de recours peut être réactivée autant de fois que nécessaire.

Thierry Gironde